VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alexander J. Dwyer.

No 72,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 JUIN 1905,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une action du stock de Dwyer Bros Ltd, à la valeur au pair de $100.00, cent dollars.

2° Une moitié d'intérêt indivis dans et à deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les vieux numéro 52 rue Canal, et vieux numéro 71 rue Commune, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 133, borné par les rues Canal, Tchoupitoulas, Commune et Magasin, désignés comme lots Nos 23 et 9 et mesurant en mesure américaine comme suit: lot numéro 23 a 25 pieds 5 pouces de face à la rue Commune, 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot No 9 sur une profondeur de 70 pieds 1 2 ligne sur la ligne de côté du lot No 22, et 72 pieds 3 pouces 6 1/4 lignes sur l'autre ligne de côté. Lot 9 a 25 pieds de face à la rue du Canal sur 25 pieds 8 lignes sur la ligne du fond sur 72 pieds 3 pouces 6 1/4 lignes sur la ligne de côté du lot No 8 et 70 pieds 1 1/2 lignes sur la ligne de côté du lot No 10.

3° Une moitié indivis d'intérêt dans et à une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 132 borné par les rues Commune, Gravier, Tchoupitoulas et Magasin, mesurant 42 pieds 3 pouces de face à la rue Commune par 89 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine, ensemble avec tous les droits et usage et passage d'une allée, 3 pieds 1 pouce de largeur dans le fond commune à ladite portion de terre et d'autres, conduisant à une autre allée commune 3 pieds 11 pouces de largeur s'ouvrant sur la rue Commune, laquelle portion de terre est composée des lots originaux numéros ... sur un plan désigné comme numéro ... annexé par Charles F. Zimpel voyer, daté le 30 août 1832 annexé à un acte de partage exécuté pardevant William Christy, ancien notaire en cette ville le 19 septembre 1832.

CONDITIONS—

Pour les effets mobiliers — comptant.

Pour la propriété foncière — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un crédit de un an, ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit du prix de vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à son ou à leur ordre et par lui ou par eux endossé en blanc portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale du vendeur, lien et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou acquéreurs et la police ou polices d'assurance transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur ou acquéreurs devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère ou leurs enchères toutes taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1905. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte ou actes de vente pardevant Abraham Goldberg notaire, aux frais de l'acquéreur ou acquéreurs.

27 mai—27 28—juin 4 11 18 25 27

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bureau du Constable, Première Cour de Cité.
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, 15 juin 1905.

In re James Demoruelle & fils
Action in rem
No 21,561—Première Cour de Cité Paroisse d'Orléans

A qui cela peut concerner

Attendu qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée j'ai saisi provisoirement et pris en ma possession la propriété ci-après décrite, à savoir—

La propriété étant enregistrée dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 20 folio 585 au nom de Arnold L. Vivian, acquise par lui le 5 avril 1836 par acte passé pardevant H. Pedesclaux, ancien notaire et étant trois lots de terre dans le nouveau faubourg Marigny étant les Nos 1 2 et 3 dans l'ilet 98, maintenant ilet 1329 sur un plan par Reiliaux, daté le 19 mars 1836, déposé en l'étude de Pedesclaux notaire, comme plan No 8: ledit ilet étant borné par les rues Dorgenois (autrefois Magistrat), Rocheblave, (autrefois Vertu), Toure (autrefois Union) et Français. Le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois (autrefois Magistrat) et mesurant 30 pieds de face à la rue des Français par 90 pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois (autrefois Magistrat), le lot No 2, est contigu au lot No 1, et mesurant 30 pieds de face à la rue Français sur 90 pieds de profondeur, le lot No 3 mesurant 30 pieds à la rue Dorgenois (autrefois Magistrat) par 60 pieds de profondeur, lesquels trois lots forment ensemble le lot désigné par le No 8 de l'ancien ilet 98 sur laquelle propriété James Demoruelle et fils réclament un lien privilège et droit d'hypothèque d'après la pétition enregistrée par eux dans l'affaire ci-dessus pour la somme de ($83.80) soixante... 80/100 dollars avec 6 0/0 pour cent d'intérêt par an à-dessus du 8 novembre 1899 jusqu'au paiement; et frais, etc., et attendu que la ci-dessus propriété sur laquelle les mêmes James Demoruelle et fils réclament un lien privilège et droit d'hypothèque a été abandonnée par ledit Arnold L. Vivian ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété et ledit Arnold L. Vivian ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété sont inconnus auxdits James Demoruelle et fils, et aucunes parties n'ont pu être trouvées sur lesquelles service légal de citation pouvait être fait, ou qui que ce soit représentant, Arnold L. Vivian propriétaire ou propriétaires de ladite propriété, ou aucun domicile dudit maintenant pour cela avis public est par ceci donné à aucunes ou toutes personnes intéressées dans la propriété ci-dessus de comparaître et répondre dans les quinze jours, conformément aux articles 292 et 293 du Code civil revisé à la pétition présentée par les dits James Demoruelle et Fils dans l'affaire ci-dessus.

WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats pour les demandeurs.

16 juin—16 18 21 25 28 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Samuel M. Todd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,415 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Brice et Walter Van Benthuysen, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — A. W. Cooper, avocat. 21 juin—21 25 30

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de Herkson Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 63,919— Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Talbot J. Bartlette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Philip H. Mentz, avocat. 16 juin—16 20 25

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Augustine Mercier, femme défunte de Joseph Bayle.

No 75,027 — Cour Civile de District, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mars 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir—

Un certain ilet ou ilet de terre étant et se trouvant situé dans le Troisième District de cette ville, autrefois dans ce qui était connu comme le Faubourg Darcantel, désigné comme ilet No 3457 (autrefois 60) sur un plan original, fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832 et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit ilet ou ilet de terre est compris entre les rues Annette, St Antoine, Carnot et Brutus ayant en mesure anglaise 319 pieds 8 pouces de face à la rue Annette, la même façade à la rue St Antoine, 309 pieds 8 pouces de face à la rue Brutus et la même façade à la rue Carnot et contenant douze lots numérotés de 623 à 634 chacun inclusivement.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant C. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mai—28—juin 4 11 18 25 29

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pira Genovesa—No 74,119.

Propriétés de Valeur

Dans le Sixième District,

Nos 5600-02 rue Laurel, à l'encoignure Joseph.

No 5116, rue Laurel, entre Soniat et Dufossat.

No 5118 rue Laurel entre Soniat et Dufossat.

PAR PETER GALLAGHER encanteur—No 74 119—Cour Civile de District—Division B—MARDI, le 11 juillet 1905 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, j'offrirai en vente, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 juin 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée—

No 1. Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annunciation, Arabella et Joseph, lesquels lots sont désignés par les Nos 14 et 15 sur un plan par Mondelli, architecte, daté le 5 novembre 1841 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur cent cinq pieds de profondeur. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph.

No 2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Soniat, Laurel et Dufossat désigné par le No 14 sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié notaire, et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, sur ... dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 3. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soniat, Laurel, Annunciation et Dufossat, désigné par le No 13, d'après un plan par A. F. Tourné, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié notaire, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, et un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et être sujette aux clauses de l'hypothèque, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1905, en plus et au-dessus du montant de son enchère, et l'acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, encanteur

Robt J. Maloney, Esq., avocat.

10 juin—19 11 18 25—juil 2 9 11

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans la ville de Gueydan, Paroisse de Vermillion.

Succession de John Joseph Wagner.

No 73,631—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—bureau 830 rue Commune — JEUDI, le 6 juillet 1905 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 31 mai 1905 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Ce certain lot ou morceau de terre situé dans la ville de Gueydan, paroisse Vermillion, Lne, et étant connu et désigné comme lot No quinze (15) du bloc No cinquante (50) d'un plan de ladite ville de Gueydan, enregistré dans le bureau du recorder et commis de la paroisse de Vermillion Lne, ledit lot ayant une façade de trente sept pieds six pouces à la rue Cinquième sur une profondeur de 142 pieds à une allée.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et l'acte de vente pardevant W. R. Ker, notaire; faire un dépôt de vingt pour cent avec l'encanteur.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Lots dans le Cimetière Greenwood.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 20 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 14 juin 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Dan Lewis et als vs George Hawthorne et als, No 71,630 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre Nos 56, 58, 60, 62 et 64, situés sur l'avenue Cedar entre les promenades Cedar et ... mesurant chacun 6 pieds de face sur 9 pieds de profondeur, dans le cimetière Greenwood de la Nouvelle Orléans deux desdits lots sont des lots d'encoignure, la propriété foncière est en demande, ayez l'oeil sur une place de repos pour l'avenir.

Conditions—Comptant 20 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Oscar Schreiber, avocat.

18 juin—18 25—juil—2 9 16 20

Succession de Douglas M. Kilpatrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77,541—Division A—Attendu que Douglas M. Kilpatrick a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Douglas M. Kilpatrick, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Bert W. Henry, avocat.

20 juin—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

No 819 rue Bourgogne, entre Dumaine et Ste-Anne.

Succession de Félicité Rosella Sloane.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 76,244.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—LUNDI le 10 juillet 1905 à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 76 244 daté le 7 juin 1905 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et appartenances, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Dumaine et Ste Anne, mesurant en mesure américaine vingt quatre pieds onze pouces de face à la rue Bourgogne (24 pieds 11 pouces), sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127 pieds 10 pouces et 5 lignes) de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable dans un an en un billet de l'acquéreur portant cinq pour cent d'intérêt par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement avec privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec les clauses de non alienando, cinq pour cent pour frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du montant dudit billet ou en partie quelconque et toutes les autres clauses de sécurité contenue dans les actes de vente.

L'acquéreur d'assumer, en sus de son enchère, le paiement de tous les certificats de la vente et toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année courante de 1905 et d'accepter la police d'assurance existant sur la propriété vendue. L'acquéreur d'avoir droit aux loyers seulement de la date de la signature de l'acte de vente et de déposer dix pour cent du montant de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. V. Dejan notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat. 9 juin—9 11 18 25—juil 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE

No 2539 rue Dumaine---Jolie résidence.

SUCCESSION D'OVIDE VILLERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —No 76 290.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido MERCREDI, le 28 juin 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 22 mai 1905 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Dorgenois, ledit lot est désigné par le No 110 sur un plan de C. A. De Armas, daté le 7 avril 1852 déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, ledit lot mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur 101 pieds 3 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 109 et 101 pieds 3 pouces et 1 1/2 ligne sur la ligne de division du lot 111. Les améliorations comprenant une jolie résidence, ayant 4 chambres et galerie, bâtisse du fond, 1 chambre et 2 cabinets, citerne et latrine.

Termes et conditions—Comptant à l'adjudication, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1905.

Acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John J. Darrieux, avocat.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 28

Morgan & Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

In re Alfred Thiroux versus Veuve E. Lemonne et als.

No 73 053—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 2 juin 1905 et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 25 juillet 1905 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tremé, St Claude, Chemin du Bayou et la rue Ursulines, désigné comme lot No 8 sur un plan de J. Pilié voyer de la ville, du 15 décembre 1832 et annexé à un acte passé pardevant H. Pedesclaux ancien notaire à la date de février 1833 et mesurant en mesure américaine 48 pieds 8 pouces de face à la rue Tremé sur 94 pieds de profondeur sur un côté et 94 pieds 2 pouces sur l'autre côté et 43 pieds 3 pouces dans le fond.

Les améliorations comprennent résidence double en briques à deux étages connue comme les Nos 1124 et 1126 rue Liberté, (autrefois Tremé) chaque côté contenant environ neuf chambres, balcon sur la façade et le côté vestibules etc.

Termes et conditions—Comptant. Acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1905.

WILL J. MORGAN, Encanteur, 331 rue Carondelet.

23 juin—23 25—juillet 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de P. J. Helmbeck.

No 76,311, Division D Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 16 juin 1905, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan MARDI le 25 juillet 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne:

Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Peter, Nord Diamond, Tchoupitoulas et St. Joseph, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 21 pieds 11 pouces de face à la rue S. Peters par 106 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne supérieure et 100 pieds 8 1/2 pouces sur la ligne inférieure et 21 pieds 2 pouces sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 21 pieds 11 pouces de face à la rue S. Peters par 109 pieds 1/2 pouces de profondeur sur la ligne supérieure et 94 pieds 10 pouces sur la ligne inférieure et 21 pieds 2 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 3 mesurant 5? pieds 5 pouces de face à la rue N. Diamond, 32 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue S. Peters, 31 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 4, et 49 pieds 7 pouces dans le fond. Le lot No 4 mesurant 57 pieds de face à la rue N. Diamond sur une profondeur entre lignes parallèles de 31 pieds 5 pouces et 57 pieds dans le fond. Acquis par le défunt de la Banque des Citoyens, le 16 mai 1882, pardevant F. D Seghers notaire, C. O. B. 117, fo 311 et de Mlle H. Bonnemer, et als. le 2 août 1895, par acte pardevant W. B. Bahey, C. O. B. 155 fo 698.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans ou un an, le tout à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit s'il y en a devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., et devant être passé aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. C. Davey Jr. notaire. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1905 et faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 20 0/0 du prix d'achat

G. Fernandez Jr. exécuteur testamentaire.

Dinkelspiel & Hart avocats.

21 juin—21 25—juil 2 9 16 23 25

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN EXCELLENT PLACEMENT.

LA RESIDENCE MODERNE ET COMMODE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Avec terrains spacieux. No 2310 rue Magasin

Entre les rues Philip et Première.

Succession de Mme Katie Birg Eichard, décédée.

No 75,570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, encanteur, bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 25 juillet 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 juin et aussi d'un ordre supplémentaire rendu par le susdit juge le 21me jour de juin 1905, tout dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, autrefois Live Oak, Philip et Première, désignés comme les lots A et B sur un plan par C. A. Hedin voyer, daté le 1er mai 1851, et déposé comme plan No 5 dans les registres de William Monaghan, autrefois un notaire, et par la lettre H sur un plan par P. J. Rotnaux, daté le 18 mars 1836, déposé dans les registres de J. B. Marks, autrefois un notaire, comme plan No 11. Les dits lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magasin par cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le dit lot H mesurant trente six pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Philip, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en une résidence moderne et commode à deux étages en bois couverte en ardoises No 2310 rue des Magasins, ayant galeries sur la façade, le fond et le côté, vestibule, chambre à bain, jolis salons doubles, salle d'attente, salle à manger, plusieurs grandes chambres à coucher, chambres à domestiques, office, dépendances, hangar, citernes, etc., plombage moderne sanitaire, gaz et électricité, murs cimentés, pelouse, jardins de fleurs, bien distribués et agrémentés, à proximité des marchés, écoles, églises et lignes de chars électriques et dans un voisinage choisi. Vendue sujette au bail sur ladite propriété expirant le 1er octobre 1905, à un loyer de $720.00 par an.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1, 2 et 3 ans devant être représentée par des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, les billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant le pacte de non alienando, 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas de procès, la bâtisse devant être assurée et les polices transférées au porteur des billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant l'Hon. C. C. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Philip H. Mentz avocat.

24 juin—24 25—juil 2 9 16 23 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Cottage Double et Résidence.

Nos 2032 et 2034 rue Quatrième

Entre les rues Saratoga et Sud Remparts.

Succession d'Adam Gims.

No 75,685—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 mai 1905 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite, à savoir:

Le cottage double bien situé Nos 2032 et 2034 rue Quatrième entre les rues Saratoga et Sud Rempart contenant de chaque côté 3 chambres dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., et plus complètement décrit comme suit:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, St Patrick maintenant Saratoga et St Denis (maintenant Sud Remparts) et mesurant trente pieds de face à ladite rue Quatrième sur quatre vingt quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la partie de façade du lot désigné par le No 19 dans un devis annexé à un acte passé pardevant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1859, et dans un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 29 mars 1867 acquis par le défunt Adam Gims par acte de A. Hero, jr notaire le 13 mai 1889.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Jas C. Davey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 29.

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PROPRIETE DE VALEUR

Dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

60 LOTS avec toutes les améliorations

Dans les localités les plus importantes et dans le centre des affaires de la

VILLE DE BATON ROUGE.

Plantation Richland et la Plantation Myrtle Grove.

DES TERRES CONTIGUES A LA VILLE DE BATON ROUGE,

Toutes augmentant en valeur tous les jours.

Grande étendue de terre dans les paroisses

E. BATON ROUGE, LIVINGSTON, MOREHOUSE, AVOYELLES, E. FELICIANA,

Toutes propriétés de valeur, conservées pendant des années et placées sur le marche pour la première fois.

A l'Encan, JEUDI, le 6 juillet 1905.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans la ville de la Nouvelle Orléans, à midi, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 74 973, jugement rendu le 29 mai 1905, et signé le 2 juin 1905, dans l'affaire de la succession de Mme M. A. Pike, W. T. Doswell vs John H. Pike et als, pour un partage—

DANS LA VILLE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Julia, Church et Girod, et désignés par les numéros 31, 32 et 33, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 31 et 32 mesurant ensemble 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 150 pieds 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles et 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Church, le lot No 33 mesurant 26 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur entre lignes parallèles de 149 pieds 2 pouces et 3 lignes, et 26 pieds de face à la rue Church, les mesures toutes plus ou moins. Sujets à un bail expirant le 30 sept. 1905.

Les améliorations consistent d'une résidence en brique connue comme No 747 rue du Camp.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet, comme la dernière propriété ci dessus décrite et désignés par les Nos 3 et 4, lesquels dits lots sont contigus, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Julia, sur une profondeur de 78 pieds entre lignes parallèles, les mesures toutes plus ou moins. Vendu sujet à bail. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques connue comme Nos 697 et 699 rue Julia.

PAROISSE EST BATON ROUGE.

3° Une certaine étendue de terre connue comme la Plantation Richland, située dans la paroisse Est Baton Rouge, environ deux milles et demi à l'est de la ville de Baton Rouge, sur le chemin Middle Highland et contenant 1,037.71 acres, et est vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

4° Une certaine étendue de terre ou plantation dans la paroisse Est Baton Rouge, à environ six milles de la ville de Baton Rouge, contenant 609 acres et est bornée au nord par les terres de Hickey et Conrad à l'est par White, et Leftwich au sud par J. B. White et à l'ouest par les terres de Ricketts et Harris, et Est vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

PLANTATION MYRTLE GROVE.

5° Plantation Myrtle Grove, composée de deux étendues de terre: 1. Une certaine étendue ou portion de terre contenant 375 acres superficielles à environ six milles au sud est de la ville de Baton Rouge bornée par les terres de MM. Garig, Adams et Thomas vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. 2. Une étendue de terre située dans la même paroisse et à environ six milles au sud-est de la ville de Baton Rouge et contenant 975 acres, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ladite étendue de terre est bornée au nord par les terres de M. Thomas à l'est par les terres de M. Gardner et Joe Miller, au sud par les terres de Davenport et à l'ouest par les terres de M. Gardner et M. Garig. Vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

6° Une certaine étendue de terre, dans la paroisse d'Est Baton Rouge, sur la Rivière Amite, à environ dix sept milles de la ville de Baton Rouge, étant la partie Est de la section 49 T. 5 S. R. 2, Est district de terre de Greensburg; ladite étendue contenant 250 acres.

DANS LA VILLE DE BATON ROUGE.

7° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la ville de Baton Rouge, paroisse Est Baton Rouge, Louisiane, et désignés par les Nos 9, 10 et 12, dans l'ilet No 8, borné par les rues Florida, Convention, Huitième et Neuvième, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Convention sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles; le lot No 12 mesurant 64 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre à Baton Rouge, désigné par le No 7, dans l'ilet No 13, borné par les rues Florida, Convention, Treizième et Quatorzième, et mesurant 64 pieds de face à la rue Convention, par une profondeur et façade à la rue Quatorzième de 128 pieds, et formant l'encoignure des rues Quatorzième et Convention.

9° Sept certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, situés dans l'ilet No 5 borné par les rues Florida, Convention, Cinquième et St Hypolite et désignés par les Nos 2, 3, 6, 9, 10, 11 et 12, et mesurant comme suit: Les lots 2 et 3 chacun mesurant 64 pieds de face à la rue Florida sur une profondeur entre lignes parallèles, 128 pieds; le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue St Hypolite sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles; les lots 9, 10 et 11 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Convention sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Cinquième et Convention, le lot No 12 mesurant 64 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles. Vendus sujet à un bail.

10° Quatre certains lots de terre dans l'ilet No 47, borné par la Ville Espagnole, les rues Nord Elam et Union, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 et les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun 55 pieds 5 pouces de face à la rue Elam sur une profondeur de 167 pieds entre lignes parallèles, le lot No 3 formant l'encoignure des rues Elam et Nord, mesurant 55 pieds 8 pouces de face à la rue Nord sur une profondeur et façade à la rue Elam de 120 pieds.

11° Trois certaines portions de terre dans l'ilet No 3 borné par les rues Florida, Convention, Troisième et Church et décrits comme suit: le lot No 8 mesurant 64 pieds de face à la rue Convention par une profondeur de 128 pieds de la portion Nord ou une moitié des lots Nos 10 et 11, le ... morceau ou portion de terre mesurant 60 pieds de face à la rue Troisième, par une profondeur de 120 pieds (mesure française), les améliorations consistant d'une bâtisse à 2 étages.

Le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Church par une profondeur d'environ 160 pieds, toutes les mesures plus ou moins. Vendues sujettes à un bail.

12° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 3 bornés par les rues Laurel, Florida, Lafayette et Troisième, désignés par les Nos 5 et 6. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Lafayette et Florida et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette par une profondeur et façade à la rue Florida de 128 pieds. Le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Florida par une profondeur de 160 pieds, le tout plus ou moins, sujet à un bail.

13° Six certains lots de terre dans l'ilet No 6, borné par les rues Laurel, Florida, Church et Troisième, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 12; les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun 50 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Laurel et Troisième; les lots Nos 3, 4 et 5 mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 128 pieds, le lot No 5 formant l'encoignure des rues Troisième et Florida; le lot No 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds, le tout en mesure française et plus ou moins. Les améliorations consistant de: Sur le lot No 1 un cottage en bois à un étage, le lot No 2, vacant; les lots Nos 3 et 4, une résidence et une bâtisse de banque, le lot No 5, la rangée Pike de "flats". Le tout vendu sujet à un bail.

14° Trois certains lots de terre dans l'ilet No 9, borné par les rues Main, Laurel, Cinquième et St Hypolite, désignés par les Nos 4, 5 et 6. Le lot No 4 mesurant 64 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 128 pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Laurel et Cinquième et mesurant 65 pieds ... pouces de face à la rue Cinquième sur une profondeur et façade à la rue Laurel de 128 pieds, et le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 161 pieds 6 pouces. Les améliorations sur les lots Nos 5 et 6, consistant d'un cottage-résidence chacun.

15° Une certaine portion de terre dans l'ilet 41, borné par l'ancienne Ville Espagnole, les rues Ouest, Garrison, étant une portion du lot No 10 formant l'encoignure des rues Garrison et de l'ancienne Ville Espagnole, mesurant 33 pieds de face à la rue de l'ancienne Ville Espagnole sur une profondeur et façade de 180 pieds à la rue Garrison.

16° Un certain lot de terre dans l'ilet No 6 borné par les rues Florida, Convention, St-Hypolite et St Antoine, désigné par le No 6 et mesurant 64 pieds de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 180 pieds 5 pouces.

17° Un certain lot de terre dans l'ilet borné par "Spanish Town", les rues North Ménard et Pearl, mesurant 68 pieds de face à "Spanish Town" et 363 pieds de profondeur et façade à la rue Ménard, et formant l'encoignure de "Spanish Town" et de la rue Ménard.

18° Un certain lot et améliorations dans l'ilet No 2, borné par les rues Main, Laurel, Pike et Ménard, désigné par le No 6 et formant l'encoignure des rues Laurel et Pike et mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur et façade sur la rue Pike de 130 pieds. Vendu sujet à un bail.

19° Deux certains lots de terre avec les améliorations dans la section connue comme le faubourg Gracie, démontrés sur le plan tracé par Gates et Newcomb, comme ilet 2 B et ilet 3 C, contenant 2 arpents chacun plus ou moins.

20° Deux morceaux de terre ou ilets, situés à un mille Est de la ville de Baton Rouge sur le chemin Jackson numéroté 39 et 40 d'après la carte pour cela arpentée par A. Crawford, et contenant environ 4 arpents chacun, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations. Vendus sujet à un bail.

21° Quatre certains lots de terre dans l'ilet No 16, borné par les rues Convent ou, Duncan, Nord Boulevard et Hickey, et désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, les lots 7, 8, 9 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Nord Boulevard sur une profondeur de 128 pieds, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Duncan et Nord Boulevard; le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Duncan, sur 160 pieds de profondeur.

22° Un certain lot, dans l'ilet No 1 désigné par le No 9, l'ilet étant borné par les rues Main, Laurel, Pike, et Division, le lot mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 130 pieds, vendu sujet à un bail.

23° La moitié Nord du lot No 9 dans l'ilet No 4, borné par les rues Main, Laurel, l'allée Pete et rue Hart, mesurant à peu près 30 pieds de face à la rue Hart, sur une profondeur de 120 pieds.

24° Onze lots de terre dans l'ilet No 3 borné par les rues Main, Laurel, Ménard et Hart et désignés par les Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12; les lots 2 à 5 inclusivement mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Main sur une profondeur de 130 pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Main et Hart, les lots Nos 6 à 10 inclusivement mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 130 pieds, le lot No 6 formant l'encoignure des rues Ménard et Laurel, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Hart et Laurel, le lot No 11 mesurant 61 pieds 9 pouces de face à la rue Ménard sur une profondeur de 150 pieds; le lot No 12 mesurant 61 pieds 6 pouces de face à la rue Hart sur une profondeur de 159 pieds. Vendus sujets aux baux.

25° Deux lots de terre dans l'ilet No 5, désignés par les Nos 2 et 3, ilet borné par les rues Main, Laurel, Church et Troisième et mesurant chacun 64 pieds 5 pouces de face à la rue Troisième, sur 128 pieds de profondeur; ces mesures moins 12 pieds sur 66 pieds 4 pouces pris de l'encoignure N. O du lot No 2. Les améliorations consistent de la bâtisse occupée par la Banque de Baton Rouge. Vendus sujet au bail.

26° Un certain lot dans l'ilet No 4, désigné par le No 5, l'ilet borné par les rues Laurel, Lafayette, Main et Troisième, et formant l'encoignure des rues Laurel et Lafayette, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade sur la rue Laurel pe 128 pieds. Vendu sujet au bail.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques. Toutes propriétés dans la ville de Baton Rouge incluant toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et lorsque à bail est vendue sujette au bail.

TERRES DANS LA PAROISSE DE LIVINGSTON.

27° Le tout de la section No 9, T. 7, S. de R. 4 Est, dans le district de terre Greensburg de la Louisiane, contenant 640.68 acres.

28° La N. 1/2 section, la S. E. 1/4 de section, la 1/2 E. du 1/4 S. O. et le 1/4 S. O. du quart S. O. de la section 8, T. 7 S. de R. 4 E dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 599.50 acres.

29° Le tout de la section No 3 dans T. 7. S. de R. 4. E du district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 640 acres.

30° La 1/2 de la section E. la 1/2 E. du 1/4 du N. O. et du 1/4 N. O. du 1/4 de la section N. O. No 22, T. 7 S. de R. 4 E. dans le District de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 441.40 acres.

31° La 1/2 de la section N. le 1/4 de la section S. O. la 1/2 O. et le 1/4 N. E du 1/4 S. E. de la section 12, T. 7 S. de R. 4 E. dans le District de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 612 acres.

32° Le 1/4 N. E. et la 1/2 E. du 1/4 S. E. de la section 21 et le 1/4 N. O. et la 1/2 S. du 1/4 S. O. et la 1/2 S. du 1/4 S. E. de la section 22, et le 1/4 S. O. du 1/4 S. O. de la section 23, dans T. 7 S. de R. 3 E. dans le District de terre Greensburg de la Louisiane contenant 609.99 acres.

33° Le 1/2 O de la section 4, et la 1/2 N. du 1/4 N. E et le 1/4 S. O du 1/4 N. E. et les lots 1 et 2 de la section 5 T. 7 S. R. 3 E. Dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 51.327 acres.

34° Les lots Nos 3 et 4 dans le 1/4 S. O du 1/4 S. E. de la section 5, et la 1/2 E. de la 1/2 O. de la section 8, dans T. 7, S. R. 3 E dans le District de Terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 213.90 acres.

35° Le lot No 6 dans le 1/4 S. E. du 1/4 S. O de la section 2, de la section fractionnelle 11 dans T. 7, S. R. 2 E., dans le District de Terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 182.68 acres.

36° Le 1/4 S. E. et la 1/2 S. du 1/4 N. E. de la section 21, et le 1/4 S. O. de section et le 1/4 ... du 1/4 N. O. de la section 22, T.

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

7 S. R. 4 E. dans le District de Terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 454.60 acres.

37° Le 1/4 S. O. du 1/4 S. E. de la section 3, et le 1/4 N. O. du 1/4 N. E. de la section 10 et le quart N. O. du 1/4 S. E. de la section 3 aussi les lots 6 et 7 et le 1/4 S. O. du 1/4 N. O. de la section 2, et du 1/4 S. E. du 1/4 S. E. de la section 3, tous dans T. 7 S. R. 3 E. dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant en tout 296.17 acres.

38° Le lot No 1 de la section 12 T. 7 S. R. 2 E. dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 4.64 acres.

TERRES DANS LA PAROISSE DE MOREHOUSE.

39° Le 1/4 S. E. du 1/4 S. E. de la section 21 et le 1/4 S. O. du 1/4 S. O. de la section 22 T. 20 N. R. 6 E. contenant 80 acres plus ou moins.

40° La 1/2 E. du 1/4 N. E. et la 1/2 ... de la section 6, T. 18 N. R. 6. E contenant ... acres plus ou moins.

41° La 1/2 O. du 1/4 S. O de la section 21 T. 20 N. R 6 E contenant 80 acres plus ou moins.

TERRES DANS LA PAROISSE DES AVOYELLES.

42° Une certaine étendue ou portion de terre, située et étant et se trouvant ... de la Rivière Rouge dans la paroisse des Avoyelles, décrite comme suit: La 1/2 E du 1/4 S. E. le 1/4 S. O du 1/4 S. E. de la section ... le 1/4 N. O de la 1/2 N. du 1/4 ... la 1/2 N. du 1/4 N. E. et le 1/4 S. E ... N. E. de la section 17, T. 3 N. R. 3 E. contenant 491 acres plus ou moins.

TERRES DANS LA PAROISSE EST FELICIANA.

43° Un certain lot de terre situé dans la paroisse Est Feliciana et contigu au village de Clinton, Lne., ayant les limites suivantes. La ligne N des limites est la ligne commençant entre les terres de J. Warren Taylor et Stephen Yarborough à Pretty Creek, alors Pretty Creek en descendant la ligne de l'étendue Killian de là ... Killian en descendant jusqu'aux limites du village de Clinton, laissant de côté les lots du village jusqu'à la grande route contigus aux lots de D. B. Samions, de ... la grande route jusqu'au commencement ... exceptée la portion de la terre vendue à M. ...meck, (un acre) et M. Shakergard (2 acres), la même étendue contenant 50 acres plus ou moins.

44° Les sections 10 et 15 T. 4 S. R. 2 E. contenant 1112.85 acres.

Un lot d'effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Comptant. Les acquéreurs devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication et ... de leurs enchères devant assumer toutes les taxes de 1905 et payer pour les certificats et actes de vente pardevant Chas T Soniat notaire.

6 juin—6 11 18 25—juil 2 6

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Deuxième District.

Deux jolis cottages simples. Nos 2632 et 2634 rue Ste Anne, entre les rues Broad et Dorgenois.

Succession de Joseph O. Gasman.

No 75,635 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 13 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 8 juin 1905, pour le compte de la succession de Joseph O. Gasman, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Orléans, Ste Anne et Broad, désigné comme lot No 6 sur un plan par W. Brown voyer, daté le 12 janvier 1885, devis duquel est annexé à un acte de vente passé pardevant Samuel Flower, notaire, le 9 juin 1885, et mesurant d'après ledit devis, 31 pieds, 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Ste Anne sur 84 pieds 5 pouces ... ligne sur la ligne de côté le divisant du lot 7 et 84 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 9.

Les améliorations sont connues comme No 2632 rue Ste Anne, comprenant un joli cottage simple, résidence bien subdivisée, avec grande cour sur le côté, ensemble avec un hangar dans le fond, citerne, etc., à proximité du marché Maestri, lignes de chars, etc., et toujours louée.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dorgenois, Orléans et Broad, désigné comme lot No 7, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste Anne sur 84 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté du lot 6, et sur le côté de la rue Broad, et 84 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le côté du lot 8 et sur le côté de la rue Dorgenois.

Les améliorations sont désignées comme No 2634 rue Ste Anne, comprenant un cottage-résidence simple, grand et confortablement distribué, avec une bonne cour, hangar dans le fond, citerne, etc., près de tous les ...ments et dans une section qui s'améliore rapidement.

Conditions de la vente — Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Bussière Rouen, notaire. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1905, un dépôt 10 0/0 au moment de l'adjudication.

F. Bethel, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 12 13

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Kennedy

No 69,882—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Vente de propriété dans la paroisse St-Tammany, Lne.

MOI, AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un ordre de vente rendu dans l'affaire ci dessus, le 25 avril 1905, signé par l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division C, lequel dit ordre confirme le jugement de vendre rendu dans cette affaire le 24 mars 1905 et ... 28 avril 1905 jusqu'ici rendu en cette affaire, vendra à l'enchère publique, MERCREDI, le 19 juillet 1905, à midi, à la Bourse d'Huard, No 303 rue Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, étant et se trouvant situé dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, désignés par les Nos deux et trois (2 et 3) faisant face à la rivière Tchefuncta et mesurant en superficie: le lot No deux (2) quarante sept 50/100 acres. Le lot No trois (3) quarante neuf 78/100 acres, borné sur la gauche par les terres de Nina Parent, et sur la droite par le lot No quatre (4), ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent. Le tout d'après un plan fait par Matthew Dicks voyer, de ladite paroisse de St Tammany le 7 ... 1870 moins la propriété ci-après décrite vendue à Edward Barnes, commençant à un point cinquante deux pieds (52' 0" ...) dessus ou dans une direction nord de la ligne du lot No dix (10) joint les bords de la rivière Tchefuncta, de là dans une direction sud sur les bords de ladite rivière à ladite façade de la jonction de la ... No dix (10) de là dans une direction Est le long dit lot No 10 sur la ligne de sa frontière Nord, sept cent quatre vingt cinq pieds (785 0 0) à la ligne de frontière Ouest du quatre (4) de là dans une direction Nord sur le long de la dite ligne de frontière du dit lot quatre (4), cent cinquante pieds (150 0 0) de là dans une direction ... à une ligne droite au point de départ. La dite propriété étant comprise dans les lots Nos deux et trois (2 et 3).

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer en sus et au-dessus de son enchère les taxes dues et exigibles sur la propriété vendue, pour cette année courante, 1905, et de déposer avec l'encanteur vingt pour cent (20 0/0) sur le montant de son enchère, au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant M. V. Dejan, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur, Bureau, 121 rue Carondelet.

Voyez le plan à la Bourse.

Albert Voorhies, avocat pour le ... défunt.

Charles Louque, avocat pour l'administrateur.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 19